



**PLUS GRAND
CABINET
D'AVOCATS
D'AFFAIRES
FRANÇAIS
INDÉPENDANT**



2350

AVOCATS ET
COLLABORATEURS



341,3

M€ DE CHIFFRE
D'AFFAIRES EN 2017



190

AVOCATS ET
JURISTES DÉDIÉS
À LA RECHERCHE
ET À L'INNOVATION
TECHNIQUE

EN AFRIQUE

LES PRINCIPALES EXPERTISES
DE L'OFFRE



Droit des
Sociétés



Droit
Fiscal



Grands
Projets



Droit
Public



Règlements
des contentieux



Droit
Social



UN RÉSEAU DE
CORRESPONDANTS
DANS PLUS DE 35 PAYS
AFRICAINS



UNE ÉQUIPE D'AVOCATS
DÉDIÉE A L'AFRIQUE
FRANCOPHONE À PARIS



FIDAL DESK AFRIQUE

FIDAL propose des services de conseils juridiques et fiscaux adaptés aux besoins des entreprises étrangères et françaises investissant et opérant en Afrique francophone dans tous les secteurs d'activités.

Composée d'avocats ayant une connaissance approfondie des législations locales et une grande expérience de la fiscalité et du droit, ainsi que des aspects culturels des marchés africains, notre équipe intervient sur le continent africain depuis plusieurs années. FIDAL a conclu différents accords de coopération et des partenariats avec des cabinets d'avocats d'affaires et de conseils locaux de premier ordre pour couvrir la quasi-totalité des Etats francophones, anglophones et lusophones.

Investisseurs, Fonds d'investissements, Entreprises, Groupes internationaux, Gouvernements : nous vous assistons en Afrique en maîtrisant vos secteurs d'activité et tout particulièrement l'énergie, les ressources naturelles, les infrastructures, l'agriculture, le secteur financier et la distribution.

Nous nous attachons à accroître la sécurité juridique et fiscale de vos opérations africaines et internationales par une approche alliant la connaissance des législations et pratiques locales, une compétence internationale et la maîtrise des standards internationaux de gestion de projets.

Contact : desk.afrique@fidal.com